Rapport annuel d'allocation et d'impact Social 2022



Table des matières

Introduction	3
Emissions sociales concernées	4
Chiffres clefs du portefeuille 2023	5
Accès au logement social	6
Contexte	6
Rapport sur l'impact des prêts refinancés par les émissions 2022	8
Exemples de projets financés	11
Accès aux soins	12
Contexte	12
Rapport sur l'impact des prêts refinancés par les émissions 2022	15
Exemples de projets financés	22
Glossaire	23
Note méthodologique	25
Annexes – Revue de l'OTI	27

Introduction

La Banque Postale est une banque citoyenne. Son ambition - portée par son plan stratégique 2021-2030 et sa mission de service public d'accessibilité bancaire - est de contribuer positivement à la société.

La Banque Postale a réaffirmé son engagement pour la transition juste, i.e. une transition écologique socialement acceptable pour tous, dans sa raison d'être, publiée en juin 2021.

En février 2022, La Banque Postale est entrée dans une nouvelle phase de sa transformation en devenant une entreprise à mission. Dorénavant, ses objectifs environnementaux et sociaux sont ancrés au cœur de sa gouvernance.

Depuis la publication de son Cadre d'Emissions obligataires vertes, sociales et durables en 2019, l'ensemble des émissions sociales (28 obligations senior préférées et non préférées pour un montant total de 1 261,26M€) ont soutenu 631 projets. Tous les produits de ces obligations sociales sont gérés et alloués à des projets ciblés par le Cadre d'Emissions obligataires.

Ce rapport fournit les détails des obligations sociales émises par La Banque Postale en 2021 et 2022 ainsi que la composition et les montants du portefeuille de prêts sous-jacent.

Le Cadre d'Emissions obligataires vertes, sociales et durables répond aux exigences des Green Bond Principles (GBP), des Social Bonds Principles (SBP) et des Sustainability Bond Guidelines (SBG) publiés par l'International Capital Market Association-ICMA de 2018.

Vigeo Eiris, filiale de l'agence de notation Moody's ESG Solutions, a fourni l'assurance externe (second opinion) que le Cadre d'Emissions obligataires vertes, sociales et durables est bien aligné avec les recommandations de l'ICMA mentionnées au-dessus.

KPMG LLP est le parti tiers indépendant qui atteste ce Rapport d'impact des émissions obligataires sociales. Leur rapport d'opinion est disponible à la suite de ce document.

Extrait du Cadre d'émissions obligataires vertes, sociales et durables 2019 – Catégories éligibles pour ce rapport.



Logement abordable

ODD 1: Lutte contre la pauvreté – ODD 10 : Réduction des inégalités

Prêts aux bailleurs sociaux : constructions et/ou rénovation de logements sociaux



Logement abordable

ODD 3: Bonne santé et bien-être - ODD 10: Réduction des inégalitésl;



Prêts destinés au financement de l'accès à la santé : hôpitaux publics, EPHAD, centres de lutte et de recherche pour le cancer (CLCC), établissements pour personnes en situation de handicap et centres médico-sociaux

Prêts destinés au financement de l'accès à la santé : hôpitaux publics, EPHAD, centres de recherche pour le cancer, établissements pour personnes en situation de handicap et centres médico-sociaux.

Emissions sociales concernées

Total

En 2021 et 2022, La Banque Postale a émis pour un montant nominal de 1 261,26M€ d'obligations sociales au travers de différents types de dettes.

En accord avec le Cadre d'émission (d'avril 2019), 100% des fonds levés sont alloués à projets sociaux éligibles existants. Ces projets ont vocation à lutter contre les inégalités, en favorisant l'accès à la propriété pour les personnes à revenus modestes, ainsi que l'accès à la santé.

Date d'émission Nominal résiduel Type de dette Date d'émission Date de maturité % Allocation Code ISIN (en million d'€) (en million d'€) Senior non préféré FR0014001RR0 15 février 2021 2,40 2,40 15 février 2034 100% Senior non préféré FR0014003C39 10 mai 2021 1,00 1,00 10 mai 2031 100% Senior non préféré FR00140044X1 23 juin 2021 750,00 750,00 23 juin 2031 100% Senior préféré structuré FR0014004768 15 juillet 2021 0.60 0.60 22 juillet 2026 100% Senior préféré structuré 02 novembre 2021 22 décembre 2031 100% FR0014003NL8 71,91 71,91 Senior préféré structuré FR0014007BQ3 21 décembre 2021 5,20 22 décembre 2031 100% 5,20 Senior préféré vanille FR0014007TJ0 27 janvier 2022 3,00 3,00 27 janvier 2029 100% Senior non préféré 10 février 2022 1,00 100% FR00140089Q0 1,00 10 février 2027 Senior non préféré 14 février 2022 3,00 3,00 14 février 2027 100% FR0014008ER3 Senior préféré structuré FR0014007SD5 07 mars 2022 59,20 59,20 06 mai 2027 100% Senior préféré structuré FR0014007S78 07 mars 2022 28,60 28,60 07 mai 2030 100% Senior non préféré FR00140096M4 23 mars 2022 1,50 1,50 23 mars 2029 100% Senior préféré structuré FR00140096A9 28 mars 2022 3.00 3.00 15 mars 2030 100% Senior préféré structuré FR001400ABX9 31 mai 2022 1,00 1.00 13 mai 2030 100% Senior préféré vanille FR001400AQC1 02 juin 2022 1.00 1.00 02 juin 2025 100% Senior préféré vanille 2.00 2.00 100% FR001400AOD9 08 juin 2022 08 juin 2025 Senior préféré vanille FR001400AU08 09 juin 2022 6.00 6.00 09 iuin 2024 100% Senior non préféré FR001400ASS3 3 juin 2022 1.00 1.00 13 juin 2032 100% Senior non préféré FR001400BGG1 06 juillet 2022 1.50 1.50 06 juillet 2027 100% 1.00 1.00 100% Senior préféré vanille FR001400BOE5 13 iuillet 2022 13 juillet 2025 2.50 2.50 Senior préféré vanille 13 iuillet 2022 13 iuillet 2024 100% FR001400BOK2 Senior préféré structuré FR001400BOL0 12 septembre 2022 124,38 124.38 13 novembre 2028 100% Senior préféré vanille FR001400D6L4 10 octobre 2022 7.00 7.00 10 octobre 2024 100% 10 octobre 2022 6.00 6.00 10 octobre 2024 100% Senior préféré vanille FR001400D5N2 Senior non préféré FR001400D6P5 6.00 6.00 100% 10 octobre 2022 10 octobre 2027 Senior non préféré FR001400DAD7 14 octobre 2022 4,30 4.30 14 octobre 2027 100% Senior préféré structuré FR001400CZ27 07 novembre 2022 162.17 162.17 04 janvier 2029 100% Senior préféré vanille FR001400DIM1 10 novembre 2022 5,00 5,00 10 novembre 2027 100%

1261.26

1261.26

100%

Chiffres clefs du portefeuille 2023

	Montant investi	Nombre de projets financés	Nombre de bénéficiaires	Populations bénéficiaires	Nombre de départements	Types d'établissements bénéficiaires	Objets de financement
	O		55				
Accès au logement social	1 318m€	501	49 496 ² logements 103 941 ¹ personnes	Personnes seules, couples, familles, familles monoparentales, étudiants, séniors.	65	Entreprises Sociales pour l'Habitat Offices Publics de l'Habitat SEM Sociétés Coop HLM	Construction, Réhabilitation
Accès aux soins	277m€	130	86 établissements	Personnes âgées (60 ans et plus) dépendantes ou non, personnes malades nécessitant des soins de courte, de longue durée, de suite et de réadaptation, personnes porteuses d'un handicap.	47	Etablissements hospitaliers pour personnes âgées dépendantes Centres de Lutte contre le Cancer Etablissements pour personnes en situation de handicap Centres médico-sociaux	Construction, Réhabilitation et Acquisition du patrimoine ou de Biens d'équipement

^{1.} Aux côtés d'autres financeurs bancaires, La Banque Postale a contribué à financer des logements pour 103 941 personnes, pour une moyenne de 2,1 habitants par foyer.

^{2.} Aux côtés d'autres financeurs bancaires, La Banque Postale a contribué à financer la construction et la rénovation de 49 496 logements sociaux.

Accès au logement social

Contexte

Financeur historique, La Banque Postale accompagne 8 bailleurs sur 10. Elle est aujourd'hui la première banque partenaire des bailleurs sociaux.

Dans le cadre de ce rapport, les actions de la banque portent sur la construction, la rénovation et la réhabilitation du parc pour répondre à son vieillissement et pour une meilleure performance énergétique, ainsi que sur le rachat de patrimoine.

Le logement social est le fruit de près de deux siècles d'histoire en France. Aujourd'hui, le secteur du logement social est confronté au vieillissement du parc et à une offre insuffisante face à la demande. Le logement social, secteur réglementé en France,

implique de nombreux participants : les pouvoirs publics, les bailleurs sociaux, des financeurs publics -comme la Caisse des dépôts et consignations par des prêts de très longue durée (env. 90 ans) ou via sa filiale CDC Habitat - et des banques.

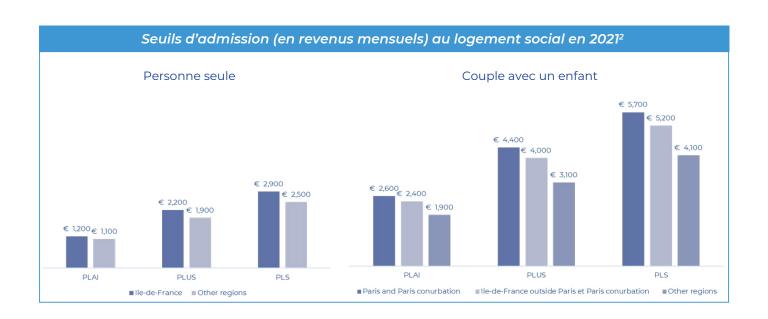
En bref, le logement social a pour vocation de loger des personnes ou des familles dont les ressources sont trop limitées pour pouvoir prétendre à un logement dans le secteur privé. Il vise également à offrir un logement aux personnes vivant dans des refuges ou en situation de grande vulnérabilité. La politique gouvernementale en matière de logement social vise également à favoriser la mixité sociale et à réduire les inégalités territoriales.

Le logement social répond à des questions spécifiques¹

La signature d'une convention entre le bailleur social et l'Etat permet à un logement d'appartenir à la catégorie des logements sociaux : la convention APL (Aide Personnalisée au Logement). Cette convention déclenche des aides aux locataires, mais aussi aux bailleurs pour la construction.

Les loyers, ainsi que la désignation des locataires, sont réglementés par l'État. Le montant du loyer au mètre carré est plafonné. L'accès au logement social est conditionné à un plafond de ressources.

Le seuil de revenus à respecter lors de l'entrée dans le parc de logements sociaux dépend de la situation familiale, de la localisation du logement et de la nature du prêt ayant financé sa construction (ou son acquisition). C'est la nature de ce prêt qui détermine en retour le niveau du prix des loyers.



^{1.} Logement social (HLM), définition et financement (Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires)

^{2.} Seuils d'admission 2021 - <u>Union social pour l'habitat</u>

Les catégories de logement social

Il existe trois catégories de logements sociaux selon les prêts et subventions accordés aux organismes lors de leur construction :

Le PLAI (Prêt Locatif d'Insertion) dédié aux personnes en grande précarité rencontrant des difficultés à la fois sociales et économiques. Les loyers sont compris entre 4,56 €/m² et 5,97 €/m² selon la localisation.

Le PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) désigne le logement social traditionnel. Les loyers sont compris entre 5,14 €/m² et 6,70 €/m² selon les surfaces. Plus de 80 % des logements sociaux sont régulés par ces seuils de loyers et de ressources.

Le PLS (Prêt Locatif Social) permet de financer des logements situés prioritairement dans les zones où le marché immobilier est le plus sous pression. Le loyer maximum est de 13,34 €/m² pour Paris et certaines communes de l'agglomération parisienne.

Les bailleurs sociaux ou organismes de logement social

Les bailleurs sociaux sont des organismes publics ou privés en charge de la construction, de la réhabilitation, de l'entretien et de la gestion des logements sociaux. Il en existe trois types en France, répartis sur tout le territoire³:

197 Offices Publics de l'Habitat (env. 2,3 millions de logements) ;

174 Entreprises sociales pour l'Habitat (env. 2,5 millions de logements) ;

162 Sociétés coopératives d'HLM (env. 0,2 million de logements).

Interviennent également des **Sociétés d'économie mixte** (SEM) immobilières⁴ (env. 0,5 millions de logements).

Les défis du secteur

Au l^{er} janvier 2022, les logements sociaux, au nombre de 5,7 millions⁵, représentent **17% du parc des résidences principales en France**.

Face à une demande importante de logements sociaux, la construction est insuffisante pour y répondre, freinée aussi par la hausse des coûts de construction et les nouvelles normes environnementales. Celles-ci améliorent aussi les conditions d'habitat des résidents, en réponse au mal logement.

2,3 millions de demandes sont encore non pourvues, dont 760 000 émanent de ménages déjà locataires HLM (chiffres de 2021).

Sur 10,2 millions de bénéficiaires, plus d'un tiers des ménages logés ont des ressources inférieures au seuil de pauvreté national.

37,1% sont des familles monoparentales, alors qu'elles sont 24,7% dans l'ensemble de la population. La question du logement social est reliée à de nombreux autres défis parmi lesquels :

- Loger les sans-abris estimés à 330 000 en 2022 par la Fondation Abbé-Pierre ;
- Le mal logement comme l'hébergement contraint chez des tiers ou toutes formes de logements insalubres;
- Le droit au logement et sa politique : la loi dite DALO⁶ (droit au logement opposable) distingue trois catégories de personnes prioritaires à l'accès au logement : les demandeurs d'un logement social depuis un délai anormalement long, les personnes non logées ou mal logées, les demandeurs d'hébergements de transition⁷. Entre 2008 et 2020, 333 848 ménages ont été reconnus au titre du DALO, ce qui ne couvre pas tous les demandeurs de logement social, mais les situations les plus urgentes et averties de ce recours.
- Le logement social est un des axes de la politique de la ville. L'insécurité, l'échec scolaire, le chômage, les tensions interculturelles sont concentrées en certains quartiers comptant le plus souvent de nombreux logements sociaux.

^{3. &}lt;u>Chiffres clefs 2022</u> – Union sociale pour l'habitat

^{4.} Fédération des Entreprises publiques locales

^{5.} Chiffres clefs sur le logement social – L'Union sociale pour l'Habitat 2022 ; Avec 104.800 agréments en 2021, le logement social n'atteint pas ses objectifs. Sources : SDES, RPLS, INSEE ; 2020 INSEE.

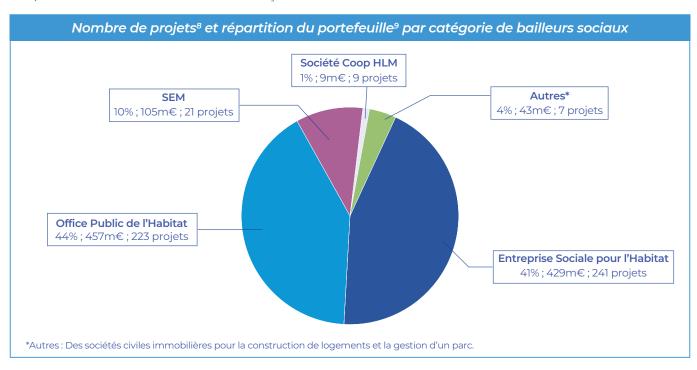
^{6.} Droit au logement opposable : quelle application du DALO ? | vie-publique.fr

^{7.} Un hébergement est considéré comme temporaire, une réponse d'urgence, tandis qu'un logement est une solution pérenne.

Rapport sur l'impact des prêts refinancés par les émissions 2022

La Banque Postale finance toutes les catégories de bailleurs sociaux

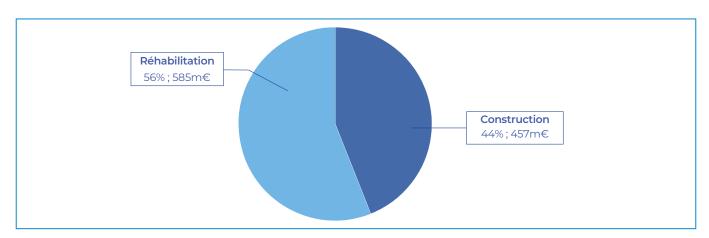
Partenaire de 8 bailleurs sociaux sur 10, La Banque Postale est capable de leur offrir une offre globale et adaptée sur l'ensemble du territoire français.



La Banque Postale répond à l'ensemble des besoins d'investissement des bailleurs sociaux

56% du portefeuille refinance des projets de réhabilitation. Ces projets visent la lutte contre le vieillissement du bâti et la réhabilitation énergétique et thermique améliorant la qualité de vie des occupants.

44% du portefeuille refinance des projets de construction de logements collectifs ou individuels, de foyers, de résidences pour étudiants, séniors ou personnes handicapées. Il est intéressant d'observer que dans un souci de diversification, les bailleurs sociaux réalisent aussi des opérations de développement à proximité des logements sociaux telles que la construction d'écoles, de commerces, de gendarmerie. La Banque Postale répond également présente sur ces initiatives.

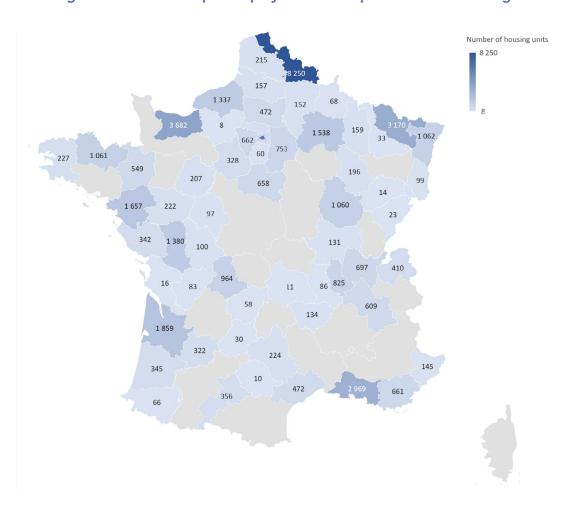


^{8.} Un projet = Un prêt

^{9.} Calcul réalisé sur le montant des projets refinancés par les émissions obligataires, expliqué en annexes

Les prêts aux bailleurs sociaux financés par La Banque Postale contribuent à la construction et à la réhabilitation de nombreux logements sur une large part du territoire.

Nombre de logements concernés par les projets financés par les émissions obligataires

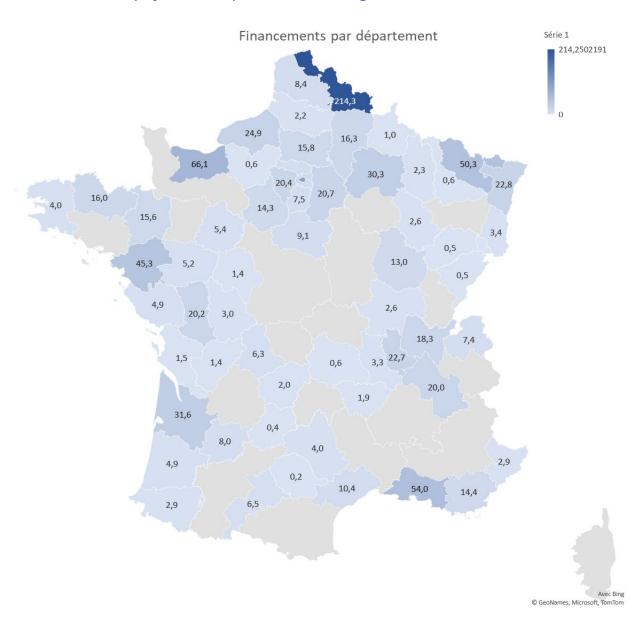


Focus Île-de-France : Nombre de logements concernés par les projets financés par les émissions obligataires

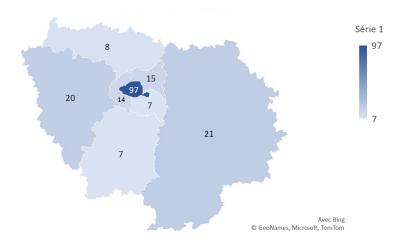


Les départements dans lesquels La Banque Postale est la plus présente sont des zones en tension¹⁰: Bouches-du-Rhône (2 969 logements construits et réhabilités), Nord (8 250), Paris (6 061). Il s'agit de territoires où une seule demande est pourvue pour plus de 4,4 à 10 demandes non pourvues.

Montant des projets financés par les émissions obligataires - en millions d'€



Focus Île-de-France : Montant des projets financés par les émissions obligataires - en millions d'€



Exemples de projets financés





Construction de 142 logements

Mon Logis-Action Logement Dammarie-les-Lys, Seine-et-Marne France

En Seine-et-Marne, département limitrophe de Paris où la demande est importante, La Banque Postale a participé à l'acquisition et la construction de 142 logements sociaux. Cette opération comprend des logements allant du studio au T4 avec stationnement et jardin. Il sera livré en septembre 2024.

La Banque Postale a financé le projet à hauteur de 30M€ avec un prêt de 30 ans.

Réhabilitation d'un parc de logements

Plurial Novilia, Action Logement Région Grand-Est, départements de la Seineet-Marne et de l'Essonne France

Chaque année, le bailleur consacre plusieurs dizaines de millions d'euros à la réhabilitation de son parc (réhabilitation thermique, résidentialisation...). En 2022, près de 1 000 logements ont fait l'objet d'une réhabilitation et près de 1 300 sont en cours de réhabilitation. La Banque Postale a octroyé un prêt sur 20 ans de 15 M€ pour contribuer au financement de ces opérations.

Action Logement -client de La Banque Postale-, au travers de ses nombreuses filiales (ici Mon Logis et Plurial Novilia), est un groupe de référence du logement social et intermédiaire. Son rôle est de construire et de financer ces logements, en priorité dans les zones tendues, en prenant en compte les aspects sociaux et environnementaux. Action Logement est également un financeur majeur de la politique publique de renouvellement urbain et de revitalisation des villes moyennes, et des politiques locales de l'habitat. Le groupe gère paritairement la Participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC - taxe de 0,45% de la masse salariale pour les entreprises de plus 50 salariés).

Accès aux soins

Contexte

En tant que banque de référence du secteur public local, La Banque Postale accompagne ses clients hôpitaux publics, centres de lutte contre le cancer, EHPAD publics ou centres médico-sociaux et établissements pour personnes en situation de handicap sur l'ensemble du territoire. Elle répond aux besoins de financement du secteur de la santé pour la construction, l'acquisition, l'aménagement de bâtiments ou encore l'investissement en biens d'équipement. Cette activité de financement bénéficie ainsi à l'ensemble de la population française et contribue -en réduisant les inégalités en la matièreà un meilleur accès aux soins¹º qu'ils soient curatifs ou préventifs.

Qu'est-ce que l'accès aux soins?

- Accessibilité physique, c'est-à-dire une distance raisonnable pour les personnes qui en ont besoin ;
- Accessibilité financière du soin c'est-à-dire la capacité du patient à prendre en charge personnellement le reste à charge du soin après participation de l'Assurance maladie et des assurances complémentaires. Cette notion peut également inclure les coûts annexes (comme ceux du transport par exemple);
- L'accès aux soins est également déterminé par d'autres facteurs comme le taux de vétusté du patrimoine de santé, le taux d'équipement, le taux de fréquentation.

En France, les établissements de santé participent aux missions de service public hospitalier.

Les établissements de santé peuvent avoir des statuts juridiques, des activités et des modes de financement différents:

- Publics : centres hospitaliers (CH), centres hospitaliers régionaux, centres hospitaliers universitaires (CHR/CHU), établissements de

- soins de longue durée (établissements hospitaliers pour personnes âgées dépendantes - EHPAD par exemple);
- Privés: structures à but lucratif (cliniques privées) et non lucratif (centres de lutte contre le cancer, par exemple).

Participant au service public français dans le cadre de la politique de santé, ces établissements sont fortement régulés pour leurs activités dans chaque région par l'Agence Régionale de la Santé (ARS) et pour leur financement par l'Assurance Maladie, les ARS, les cadres des finances publiques et la Cour des Comptes.

Les établissements hospitaliers pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

Les EHPAD sont des établissements médicalisés où sont hébergées des personnes âgées dépendantes de plus de 60 ans nécessitant des soins et de l'aide au quotidien pour les actes de la vie courante. Ils peuvent être publics¹¹, privés ou objet d'un partenariat. Ils offrent des services hôteliers, d'accompagnement de la perte d'autonomie, et une prise en charge des soins médicaux et paramédicaux journaliers. D'après une étude d'Uni Santé¹², on dénombre en 2021, en France métropolitaine, 7 353 EHPAD d'une capacité d'accueil de 81 personnes en moyenne pour un total de près de 595 000 lits. Selon la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DRESS)¹³, à rythme constant, 108 000 seniors de plus seraient attendus en EHPAD d'ici à 2030. Ces besoins d'hébergement complémentaires ne sont pas couverts par les capacités d'accueil actuelles.

Néanmoins, plus que le vieillissement de la population ou l'allongement de la durée de la vie, ce sont les hypothèses d'augmentation des cas de pathologies chroniques et la dépendance accrue qui nécessiteront un nombre croissant de places en EHPAD et une adaptation des structures¹³.

^{10.} Sur l'accès aux soins : Chambaud, Laurent. « Accès aux soins : éléments de cadrage », Regards, vol. 53, no. 1, 2018, pp. 19-28. Les inégalités sociales et territoriales de santé (santepubliquefrance.fr) ; Accès aux soins : éléments de cadrage | Cairn.info

^{11.} Avec cette émission sociale, La Banque Postale refinance seulement des projets portés par des EHPAD publics et privés-non-lucratifs

^{12.} Panorama des EHPAD en France 20222 - Uni Santés

^{13.} Perte d'autonomie : à pratique inchangée, plus de 108,000 de personnes seniors sont attendues dans les EHPAD d'ici 2030. Projections de la population âgée, Lieux de vie et autonomie model (LIVIA) | Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (solidarites-sante.gouv.fr)

L'investissement (travaux, extension, rénovation, acquisition...) dans ces structures est financé par l'autofinancement, par des fonds publics (les ARS et autres plans nationaux) et l'emprunt bancaire (part de 55% pour les EHPAD publics autonomes¹⁴ avec un délai de désendettement¹⁵ de 8,5 ans).

Les hôpitaux publics

Le secteur hospitalier français comptait 3 008 établissements de santé en 2019¹6 dont 1 354 hôpitaux publics et 671 établissements privés à but non lucratif. Le nombre restant correspond à des cliniques privées. Il existe six catégories d'établissements publics de santé :

- les centres hospitaliers régionaux ou universitaires (CHR/CHU)
- les centres hospitaliers spécialisés (CHS) (en psychiatrie majoritairement)
- les hôpitaux ou centres de proximité (CP)
- les autres centres hospitaliers (CH)

Le nombre de lits (hospitalisation complète) est en diminution dans les hôpitaux : de 415 000 à près de 387 000 entre 2013 et 2020. Tandis que le nombre de places en hospitalisation ambulatoire est en légère hausse de plus de 70 000 à 80 000 sur la même période, ainsi que les hospitalisations à domicile¹⁷.

Les besoins de financement sont importants avec la hausse de la vétusté¹⁸ du patrimoine et les nouvelles normes environnementales, en particulier dans le secteur public.

Les prêts bancaires¹⁹ viennent compléter les plans d'investissement nationaux.

Les Centres de Lutte contre le Cancer (CLCC)

Les Centres de lutte contre le cancer²⁰ font partie du secteur hospitalier français. Ils sont des établissements de santé privés à but non lucratif et à caractère universitaire. Ils réalisent une activité de service public à 100%. Il y a vingt centres répartis sur le territoire français.

Dotés d'une expertise reconnue, avec des équipes

spécialisées hautement qualifiées et des équipements de pointe, les besoins d'investissement et de financement sont élevés pour maintenir ce niveau de qualité et améliorer le soin, les capacités d'accueil et la prévention.

Selon Santé Publique France²¹, le nombre estimé de nouveaux cas de cancers diagnostiqués en 2023 est de 433 136. Les nouveaux cas de cancers sont deux fois plus nombreux qu'en 1990 (+ 104% pour les femmes, + 98% pour les hommes).

Comme pour les hôpitaux publics, les prêts bancaires²² viennent compléter les plans d'investissement nationaux.

Les établissements et services médico-sociaux pour personnes en situation de handicap

Les structures d'accompagnement pour personnes en situation de handicap sont très diverses selon l'âge de la personne et ses besoins, allant des foyers de vie aux services de soutien : structures de prévention, dépistage et accompagnement précoce, structures permettant un accompagnement en milieu ordinaire, structures d'accompagnement en institution.

Le portefeuille couvert par ce rapport d'impact inclut de nombreux prêts octroyés aux Etablissements et services d'aide par le travail (ESAT). Il s'agit de structures où les personnes handicapées exercent une activité professionnelle (principalement dans les secteurs des espaces verts, du nettoyage, de la restauration, du conditionnement et du maraîchage) dans des conditions de travail aménagées, où elles bénéficient d'un soutien social et éducatif.

Tous les établissements pour personnes handicapées sont confrontés à une importante demande de place et donc à la nécessité d'accroître leur capacité d'accueil sur tout le territoire.

L'investissement (travaux, extension, rénovation, acquisition, investissements liés au développement de nouvelles activités) est autofinancé ou financé

^{14.} EHPAD non rattachés à un hôpital ou à centre communal d'action sociale

^{15.} Nombre d'années nécessaires pour rembourser le capital de dette et intérêts à niveau d'épargne brute constant La Banque Postale & ODAS, mars 2022.

^{16.} Ministère de la Santé et des Solidarités-DRESS 2022

^{17.} Etudes et résultats, DREES, n°1208, Septembre 2021

^{18. &}lt;u>Le patrimoine hospitalier public – état des lieux et projections - La Banque Postale</u>

^{19. &}lt;u>L'endettement de l'hôpital public - La Banque Postale ; La Banque Postale ; premier prêteur des hôpitaux publics en 2021- La Banque Postale ; Information au Parlement sur la situation financière des hôpitaux : des progrès nécessaires - Cour des comptes ; mai 2023</u>

^{20.} Centres de lutte contre le cancer (CLCC) : Hôpitaux spécialisés dans le cancer et l'oncologie - Unicancer

^{21.} Article – bulletin hebdomadaire d'épidémiologie (santepubliquefrance.fr)

^{22.} L'endettement de l'hôpital public - La Banque Postale ; La Banque Postale, premier prêteur des hôpitaux publics en 2021- La Banque Postale ; Information au Parlement sur la situation financière des hôpitaux : des progrès nécessaires - Cour des comptes ; mai 2023

par des fonds publics (les ARS et autres plans nationaux) et l'emprunt bancaire (le besoin total d'emprunt annuel serait de 250M€²³)

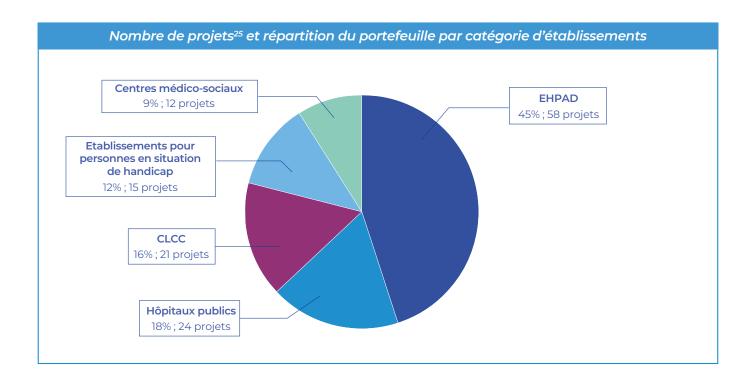
.....

Le portefeuille sous-jacent couvert par ce rapport concerne également d'autres établissements médico-sociaux tels que les Etablissements de Prévention Spécialisée et les Instituts départementaux de l'enfance. Ils participent à la politique nationale d'Aide sociale à l'Enfance.

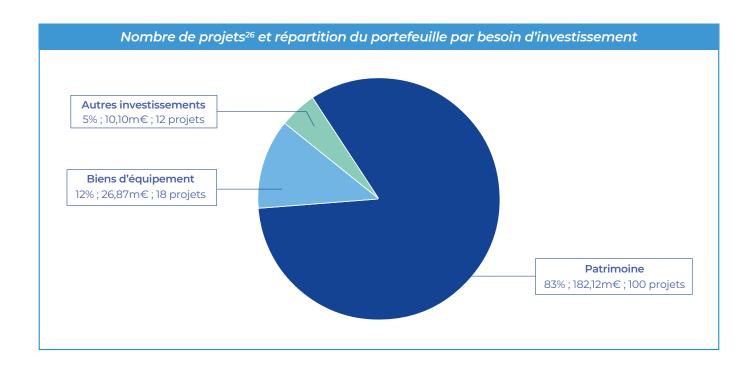
Rapport sur l'impact des prêts refinancés par les émissions 2022

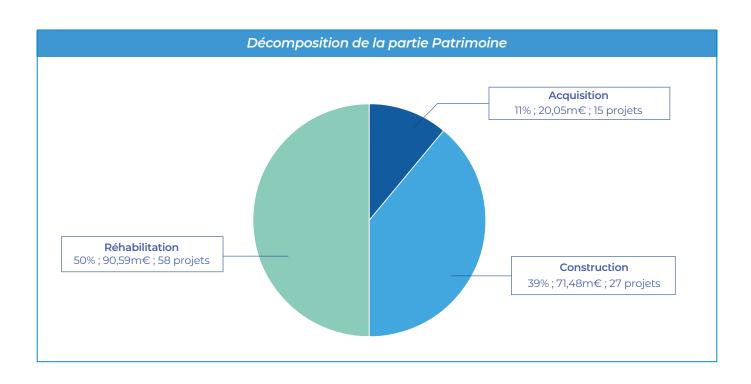
La Banque Postale finance les principales catégories d'établissements de santé

La Banque Postale a débuté son activité de financement du secteur de la santé en 2013 en commençant par le financement des hôpitaux publics et est devenue dès 2015 le 1er prêteur bancaire des hôpitaux publics²⁴. En 2017, forte de son expérience, La Banque Postale a élargi son périmètre d'intervention à l'ensemble du secteur de la santé et du médico-social (EHPAD public et privé, CLCC, établissements pour personnes en situation de handicap, centres médico-sociaux). Le portefeuille sous-jacent décrit dans ce rapport n'inclut que des financements aux établissements publics ou privés non lucratifs.



La Banque Postale répond à tous les besoins d'investissement des établissements de santé

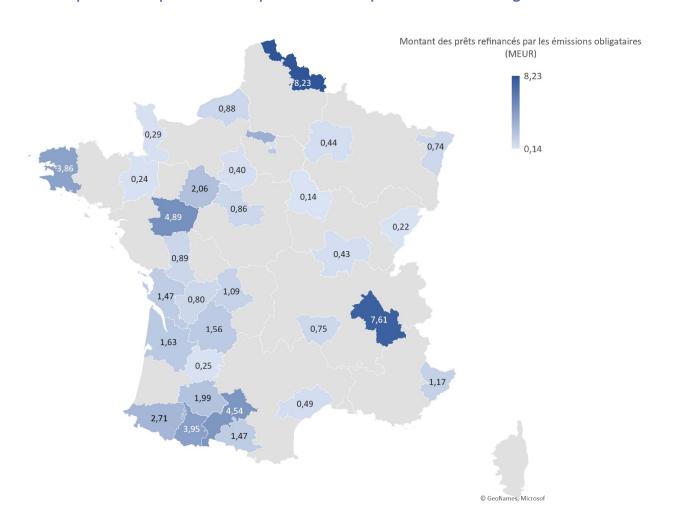




Les prêts aux EHPAD sont particulièrement représentés dans le portefeuille du rapport

Les financements de La Banque Postale concernent 58 projets en EHPAD situés dans 33 départements, le tout pour un montant total de 61,0m€ (montant refinancé par les émissions obligataires).

EHPAD - Répartition du portefeuille de prêts refinancés par les émissions obligataires



Focus Île-de-France : Répartition du portefeuille de prêts refinancés par les émissions obligataires



Départements	Montant des prêts refinancés par les émissions obligataires (MEUR)	Part du total EHPAD
Alpes-Maritimes	1,17	2%
Ariège	1,47	2%
Charente	0,80	1%
Charente-Maritime	1,47	2%
Dordogne	1,56	3%
Doubs	0,22	0%
Eure-et-Loir	0,40	1%
Finistère	3,86	6%
Haute-Garonne	4,54	7%
Gers	1,99	3%
Gironde	1,63	3%
Hérault	0,49	1%
Ille-et-Vilaine	0,24	0%
Isère	7,61	12%
Loir-et-Cher	0,86	1%
Haute-Loire	0,75	1%
Lot-et-Garonne	0,25	0%
Maine-et-Loire	4,89	8%
Manche	0,29	0%
Département de la Marne	0,44	1%
Département du Nord	8,23	13%
Pyrénées-Atlantiques	2,71	4%
Hautes-Pyrénées	3,95	6%
Bas-Rhin	0,74	1%
Saône-et-Loire	0,43	1%
Sarthe	2,06	3%
Seine-Maritime	0,88	1%
Deux-Sèvres	0,89	1%
Haute-Vienne	1,09	2%
Département de l'Yonne	0,14	0%
Seine-Saint-Denis	0,25	0%
Val-de-Marne	1,59	3%
Val-d'Oise	3,08	5%
Total Général	61,0	100%

La Banque Postale est un prêteur incontournable des hôpitaux publics²⁷

Les financements de La Banque Postale concernent 24 projets situés dans 13 départements, pour un montant total de 50,33M€ (montant refinancé par les émissions obligataires).

Hôpitaux publics		
Départements	Montants (MEUR) refinancé par les émissions obligataires	Part du montant total des financements aux Hôpitaux publics
Pyrénées-Orientales	17,30	34,4%
Nord	13,63	27,1%
Val-de-Marne	6,01	11,9%
Lot-et-Garonne	5,05	10,0%
Côtes-d'Armor	2,41	4,8%
Hérault	1,54	3,1%
Hautes-Pyrénées	1,31	2,6%
Pyrénées-Atlantiques	1,19	2,4%
Haute-Loire	0,69	1,4%
Gard	0,49	1,0%
Morbihan	0,40	0,8%
Finistère	0,21	0,4%
Charente	0,11	0,2%
Total général	50,33	100%

La Banque Postale est le 1er prêteur bancaire des hôpitaux publics. La part des projets liés aux hôpitaux refinancée par ces émissions obligataires n'est pas représentative de la place de La Banque Postale dans le financement de ce secteur. En effet, 98% de l'encours des financements accordés aux hôpitaux publics ont été cédés en amont à la SFIL²8 (de l'ordre de 500M€ par an).

La Banque Postale finance toutes les catégories d'hôpitaux (CHR/U, CHS, CH, HP) et répond à l'ensemble de leurs besoins d'équipement ou liés au patrimoine immobilier. Les 24 projets couverts par ce rapport concernent -par exemple- la construction d'un service de soins de suite et de réadaptation (SSR), des investissements biomédicaux, logistiques, techniques et paramédicaux, comme une blanchisserie, un appareil à IRM ou un scanner partagé entre établissements. Pour réaliser ces projets utiles à plusieurs entités, les hôpitaux forment des groupements (groupement d'intérêt public GIP, groupement d'intérêt économique GIE, groupement de coopération sanitaire GCS). Ainsi les projets couverts par ce rapport bénéficient à l'ensemble des services des établissements concernés.

^{27.} Selon Finance active (Observatoire de la dette des collectivités locales - Edition 2022), La Banque Postale est le premier prêteur des collectivités locales et des hôpitaux publics. La part de marché de La Banque Postale s'élève à 38% en termes de valeur.

^{28.} Se référer au glossaire

La Banque Postale est un prêteur incontournable des Centres de Lutte contre le Cancer (CLCC)

Les financements de La Banque Postale concernent 21 projets situés dans 9 départements (soit 9 CLCC), pour un montant total de 77M€ (montant refinancé par les émissions obligataires).

Département	Montant (MEUR) refinancé par les émissions obligataires	Part du montant total des financements aux CLCC	
Seine-Maritime	27,23	35%	
Bas-Rhin	13,43	17%	
Hérault	11,51	15%	
Bouches-du-Rhône	9,90	13%	
Nord	5,37	7 %	
Calvados	4,28	6%	
Haute-Garonne	2,83	4%	
Meurthe-et-Moselle	1,93	3%	
Rhône	0,52	1%	
Total général	77,00	100%	

Les CLCC ont d'importants besoins de financement et d'investissements dans des outils de haute technologie, pour améliorer la prévention et la prise en charge des malades d'un cancer.

La Banque Postale répond aussi aux besoins d'investissements d'autres établissements de santé

Les financements de La Banque Postale dans les **établissements pour personnes en situation de handicap** concernent 15 projets situés dans 11 départements pour un montant total de 26,06M€ (montant refinancé par les émissions obligataires).

Les financements de La Banque Postale dans les **centres médico-sociaux** concernent 12 projets situés dans 8 départements pour un montant total de 4,75M€ (montant refinancé par les émissions obligataires).

Etablissements pour personnes en situation de handicap				
Départements	Montant (MEUR) refinancé par les émissions obligataires	Part du montant total des financements aux Etablissements pour personnes en situation de handicap		
Corrèze	7,06	27%		
Ille-et-Vilaine	4,45	17%		
Rhône	3,98	15%		
Seine-Maritime	2,91	11%		
Somme	1,76	7%		
Vendée	1,55	6%		
Bouches-du-Rhône	1,15	4%		
Meurthe-et-Moselle	1,04	4%		
Nord	0,97	4%		
Morbihan	0,82	3%		
Côtes-d'Armor	0,35	1%		
Total général	26,06	100%		

Centres medico-sociaux				
Départements	Montant (MEUR) refinancé par les émissions obligataires	Part du montant total des financements aux Centres médico-sociaux		
Paris	3,37	71%		
Essonne	0,34	7%		
Meurthe-et-Moselle	0,27	6%		
Oise	0,22	5%		
Gard	0,21	4%		
Bouches-du-Rhône	0,11	2%		
Gironde	0,11	2%		
Seine-Saint-Denis	0,11	2%		
Total général	4,75	100%		

Représentant 14% du portefeuille sous-jacent du secteur de la santé, les établissements pour personnes porteuses d'un handicap et les centres médico-sociaux sont divers mais présentent des similarités de fonctionnement. Ils peuvent être publics et relever de l'action sociale des départements ou d'un groupement de communes. Ils peuvent aussi être gérés par une association et donc à but non lucratif. Les missions médicales et sociales couvertes sont les suivantes : foyer de vie pour personnes porteuses d'un handicap, établissement ou service d'aide par le travail (ESAT), centre de prévention pour les jeunes ou d'accueil temporaire pour enfants en difficulté familiale, hébergement pour mineurs non accompagnés.

Exemples de projets financés







ESAT

EPSOMS 80 Rivery, Somme France

En Somme, La Banque Postale a participé à l'acquisition, à la reconstruction puis à l'aménagement du site de Rivery de l'ESAT, structures pour travailleurs en situation de handicap : création d'un espace boutique, aménagement d'ateliers.

La Banque Postale a octroyé deux prêts, un principal puis un complémentaire à cette opération, pour un total de 4,8M€ sur un investissement total de 5,1M€.

Résidences pour personnes âgées et personnes handicapées, ESAT

Glandier EPDA Beyssac, Corrèze France

Dans le département rural de la Corrèze, La Banque Postale a participé à la construction de foyers de vie et d'hébergement pour personnes âgées, pour personnes handicapées, et d'un ESAT pour des travailleurs en situation de handicap.

La Banque Postale a octroyé un prêt de 9,4M€ sur un investissement total de 15,7M€ (dont 13M€ de prêt bancaire).



Accès au logement social

■ Bailleurs sociaux ou Organismes de logement social

Les bailleurs sociaux sont des organismes propriétaires de biens immobiliers, qu'ils louent à des loyers plus modérés que ceux du marché privé. Ils peuvent aussi construire, acquérir, rénover des logements et les quartiers alentours. En France, il existe cinq catégories de bailleurs sociaux selon la nature de l'initiateur (public, collectivités locales, CDC Habitat, Action Logement, associatif). Leur activité est régie par la loi.

- OPH Office public de l'habitat
- ESH Entreprises sociales pour l'habitat
- Scoop HLM Sociétés coopératives d'HLM
- SEM Société d'économie mixte
- CDC Habitat (filiale immobilière d'intérêt général de la Caisse des Dépôts, acteur majeur du logement en France avec plus de 500 000 logements gérés).

Pour mener leurs actions, ils bénéficient de plusieurs aides et subventions de l'Etat:

des prix d'achat inférieurs aux prix pratiqués dans le secteur privé;

une exonération de taxe foncière;

une TVA réduite en cas de travaux;

des prêts à taux réduit auprès de la Caisse des dépôts et consignations.

Agrément HLM

Pour exercer leur mission d'intérêt général, les organismes HLM bénéficient d'un mandat public déterminant les obligations de services publics à accomplir. Cet agrément a pour effet de réserver l'activité définie par la loi à ces organismes HLM. L'agrément concerne trois catégories d'activité : la maîtrise d'ouvrage, l'ingénierie sociale/financière/technique, l'intermédiation locative et la gestion locative sociale.

L'agrément ouvre le droit à l'aide personnalisée au logement (APL) pour les futurs locataires.

■ Politique de la ville

La politique de la ville vise à réduire les écarts de développement au sein des villes, en visant de façon prioritaire les quartiers défavorisés pour améliorer les conditions de vie de leurs habitants.

Caractérisée par une approche globale des problèmes urbains, économiques et sociaux, la politique de la ville est interministérielle. Elle intervient à ce titre dans tous les domaines (éducation, emploi, sécurité, logement, cadre de vie, etc.) et mobilise l'ensemble des politiques publiques, des services publics et des acteurs publics, privés et associatifs concernés – dont les bailleurs sociaux.

Accès aux soins

■ Etablissements de santé

Selon l'article L6111-1 du code de la santé publique, un établissement de santé (hôpital, clinique, public, privé lucratif ou non) a vocation à :

- assurer le diagnostic, la surveillance et le traitement des malades, des blessés et des femmes enceintes en tenant compte de la singularité et des aspects psychologiques des personnes ;
- délivrer les soins avec ou sans hébergement, sous forme ambulatoire ou à domicile. Les soins peuvent être de courte durée, de soins de suite et de réadaptation, des soins de longue durée ;
- participer à la coordination des soins avec les professionnels de santé exerçant en ville et les services médicosociaux ;
- participer à la mise en œuvre de la politique de santé publique et des dispositifs de vigilance pour garantir la sécurité sanitaire ;

- mener une réflexion sur l'éthique liée à l'accueil et à la prise en charge médicalisée ;
- participer à la formation, à l'enseignement universitaire et post-universitaire, à la recherche et à l'innovation en santé.

■ GIP - Groupement d'intérêt public

Cadre juridique pour des partenaires publics et privés de missions d'intérêt général.

■ GIE - Groupement d'intérêt économique

Cadre juridique qui permet des partenariats entre entreprises en vue du soutien ou du développement de leur activité économique, tout en maintenant leur indépendance.

■ GCS - Groupement de coopération sanitaire

Cadre juridique de coopération à but non-lucratif entre les secteurs public et privé mais également entre les villes et les hôpitaux. Son objectif est de faciliter, d'améliorer et de développer les activités de ses membres et ainsi de permettre de mutualiser les ressources.

■ Aide sociale à l'enfance

L'aide sociale à l'enfance est, en France, une politique sociale multi-canal menée dans le cadre de l'action sociale, définie par l'article L.221-1 du code de l'action sociale et des familles par les départements. Elle s'adresse aux familles qui ont des difficultés éducatives ou matérielles aigües.

■ SFIL - Société de financement local

Banque publique de développement créée en 2013 au sein du groupe Caisse des dépôts et Consignations (CDC), elle a pour but de garantir la stabilité du financement du secteur public local en France. Elle s'est vu confier deux missions : financer les collectivités locales et les hôpitaux publics français, en partenariat avec La Banque Postale et depuis 2015 financer les grands contrats à l'international des entreprises françaises. La Banque Postale cède à SFIL 98% de son portefeuille de prêts aux hôpitaux publics qui les refinance en émettant des covered bonds par sa filiale CAFFIL (Caisse Française de Financement Local) (principe du *Originate-to-Distribute mechanism*/octroi puis cession de crédits).

Notes méthodologiques



Sélection et périmètre du portefeuille de prêts

- Les prêts sélectionnés pour ce rapport ont été octroyés au plus tard 3 ans avant la date de l'émission et tous avant le 31/12/2022, conformément à la règle de look-back period définie dans le Document cadre d'émissions obligataires (Green, social, sustainable bond Framework, 2019).
- Le processus de sélection des prêts refinancés répond au cadre défini dans le Document cadre d'émissions obligataires.
- La Banque Postale applique un principe de non double refinancement et sélectionne en priorité les prêts sociaux qui ne satisfont pas aux exigences relatives à la collecte de l'épargne réglementée Livret A / Livret de développement durable et solidaire (LDDS).
- Conformément au Document cadre d'émissions obligataires de 2019, tous les prêts sociaux sélectionnés pour ce rapport figurent au bilan de La Banque Postale au 31/12/2022.

► Calcul du montant refinancé par les émissions obligataires

Le calcul a pour objectif d'aligner le montant des financements (total de l'encours du portefeuille de prêts sélectionnés) avec le montant des émissions (nominal résiduel au 31 décembre 2022). Ce calcul permet de donner une vision juste de l'impact des émissions obligataires. Il s'agit d'un calcul de proratisation.

Calcul du pourçentage de proratisation : passif/actif = 79%

Logement social : montant proratisé = 1042m€



Afin de donner une vision pertinente des projets accompagnés aux investisseurs, le coefficient de 79% n'est pas appliqué aux capacités d'accueil. La Banque Postale attire l'attention du lecteur sur le fait qu'elle ne s'attribue pas le bénéfice complet de ces projets car elle contribue aux côtés d'autres banques à leur réalisation. D'autre part, il n'y a pas de lien direct entre le montant financé par La Banque Postale et un nombre précis de lits ou de logements créés.

► Choix d'analyse du portefeuille

Sur la base des données disponibles du portefeuille de prêts, l'analyse menée cherche à illustrer l'affectation des prêts :

- Nombre de projets, montant et/ou part du portefeuille par catégorie d'établissement et bailleurs sociaux
- Nombre de projets et/ou part du portefeuille par besoin d'investissement
- Nombre de logements sociaux et montant des projets financés par les émissions obligataires par département
- Par catégorie d'établissement de santé : nombre de projets, nombre de lits, nombre de départements concernés, montant total financé par les émissions obligataires et répartition par département (tableau ou carte)

Cette analyse donne une image de l'affectation des prêts et de leur impact territorial. Elle reflète les besoins des établissements de santé et organismes HLM accompagnés par La Banque Postale. La partie contexte du rapport apporte un éclairage complémentaire à l'analyse du portefeuille en soulignant les particularités de ces secteurs en France et leurs besoins généraux auxquels La Banque Postale se donne pour mission de répondre.

<u>Précision méthodologique</u>: le nombre de lits – comme le nombre de logements – est déterminé soit grâce à l'information disponible dans les dossiers de financement, soit grâce à l'information publique disponible des structures bénéficiaires, soit par l'application d'un calcul de moyenne. Avec l'amélioration de nos systèmes d'information, les informations fournies dans les futures éditions de ce rapport seront plus fines car sourcées directement dans les contrats commerciaux.

UN PRET = UN PROJET

L'utilisation du terme « projet » renvoie à une ligne de prêt dans le portefeuille sous-jacent.



KPMG S.A. Tour Eqho 2 avenue Gambetta CS 60055 92066 Paris la Défense Cedex

La Banque Postale

Report of the independent practitioner on the verification of a selection of information disclosed in the Social bond report 2023

Year ended December 31st 2022 La Banque Postale 115 rue de Sèvres 75275 Paris Cedex 06



La Banque Postale

115 rue de Sèvres 75275 Paris Cedex 06

Report of the independent practitioner on the verification of a selection of information disclosed in the Social bond report 2023

Year ended December 31st 2022

To the Directors of La Banque Postale,

In our capacity, and appointed as, independent practitioner of your company (hereinafter the "entity"), and in accordance with your request, we have undertaken a limited assurance engagement on the following information (the "Information") presented in the Social Bond Report 2023 (hereinafter the "Report"), available on the company's website:

- the allocation, as of December 31st 2022, of funds raised by the entity through the Social Bonds issued in 2021 and 2022 ("the Issuing") contained in the Report,
- the projects financed by the Issuing and identified as eligible by the entity ("Eligible Projects"),
- the impact indicators regarding the eligible projects.

The Information has been prepared in the context of the "Green, Social & Sustainability Bond Framework" (hereinafter the "Framework") defined by the entity, available on the entity's website¹.

Conclusion

Based on the procedures we performed, as described under the "Nature and scope of procedures" paragraph, and the evidence we obtained, nothing has come to our attention that causes us to believe that the Information is not prepared, in all material respects, in accordance with the Framework, available on the entity's website.

Comments

Without modifying our conclusion, we have the following comments:

- The procedures and methods for collecting, monitoring, and controlling the data disclosed in the allocation and impact report need to be improved in terms of robustness;
- As stated in the paragraph "Methodological Note" of the Report, we draw attention to the fact that more than 60% of the "Housing Units" indicator is estimated using a calculation method developed by La Banque Postale, which is less precise than its second method, which corresponds to the direct collection of data from the financing files or publicly available information from the beneficiary structures.

¹ https://www.labanquepostale.com/investisseurs/investisseurs-dette/obligations-vertes-sociales.html



Preparation of the Information

The absence of a commonly used and generally accepted reporting framework or of a significant body of established practices on which to draw to assess and measure the Information allows for different, but acceptable, measurement techniques that can affect comparability between entities and over time.

Consequently, the Information needs to be read and understood together with the Green, Social & Sustainability Bond Framework.

Responsibility of the entity

Management of the entity is responsible for:

- selecting or establishing suitable criteria for preparing the Information,
- selecting the Eligible Projects regarding the eligible criteria,
- preparing the Information in accordance with the Issuing and the "Framework",
- designing, implementing, and maintaining internal control over information relevant to the preparation of the Information that is free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Responsibility of the independent practitioner

Based on our work, our responsibility is to provide a report expressing a limited assurance conclusion on the fact that the Information is free from material misstatement, whether due to fraud or error, and has been prepared, in all material respects, in accordance with the Framework.

As we are engaged to form an independent conclusion on the Information as prepared by management, we are not permitted to be involved in the preparation of the Information as doing so may compromise our independence

It is not our responsibility to:

- Challenge the eligibility criteria as defined in the Framework, and, in particular, we give no interpretation on the final terms of this Framework,
- Form an opinion on the effective use of the funds allocated to the Eligible Projects after such funds were allocated.

Applicable professional guidance

We performed the limited assurance engagement in accordance with the international standard ISAE 3000 (revised)².

Means and resources

Our work was carried out by an independent and multidisciplinary team including specialists in sustainable development and corporate social responsibility.

² ISAE 3000 (Revised) - Assurance Engagements Other Than Audits or Reviews of Historical Financial Information



Nature and scope of procedures

We are required to plan and perform our work to address the areas where we have identified that a material misstatement of the Information is likely to arise.

To assess this risk, we took into account the entity's internal controls on the preparation of the Information in order to design appropriate assurance procedures, and not with the purpose of expressing a conclusion as to the effectiveness of the entity's internal control system.

The procedures we performed were based on our professional judgment. In carrying out our limited assurance engagement on the Information:

- We identified and conducted several interviews with the persons responsible for the collect of the Information, with the Directions in charge of overseeing the collect of the Information and, where appropriate, with those responsible for internal control and risk management procedures,
- We assessed the suitability of the procedures used by the entity to report the Information with respect to their relevance, completeness, reliability, neutrality and understandability, taking into account, where appropriate, best practices within the sector,
- We verified the existence of internal control and risk management procedures implemented by the entity,
- · We verified the consistency of the Information with the accounting records and underlying data,
- We reviewed the processes used for data collection, aggregation, processing, monitoring and control, in particular the procedures relating to the allocation of funds as of December 31st 2022,
- On the basis of a representative sample of projects, namely financed and refinanced loans:
 - verify the eligibility of these projects with regard to the eligibility criteria defined in the Framework.
 - verify the concordance of the amounts of the projects as of December 31st 2022, with the
 accounts and the data underlying the accounts,
- verify that the amount of funds allocated to projects is less than or equal to the amount of these projects as of Month December 31st 2022,
- verifying that the methods for measuring the impact indicators related to the selected eligible projects, as summarized in the methodological note, presented in the "Methodology appendix" section of the Annual report, have been properly applied, without calling them into question, by reconciling:
 - input data in the spreadsheets prepared by the Group with regards to the selected projects to which the proceeds have been allocated for fiscal year 2022, by category of eligible projects;
 - other source documents that we deemed necessary for the calculations;
 - the results of the spreadsheets related to the impact indicators.

The procedures performed in a limited assurance review are less in extent than for a reasonable assurance opinion, a higher level of assurance would have required us to carry out more extensive procedures.

La Banque Postale



This report has been prepared within the context described above and may not be used, distributed or referred to for any other purpose.

Paris la Défense, December 15th 2023

KPMG S.A.

Xavier De Coninck Partner Brice Javaux ESG Expert

Appendix: Extracts from the Social Bonds Annual allocation & impact report 2022



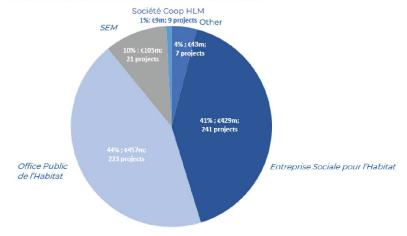
	Amount invested	Number of projects funded	Number of beneficiaries	Beneficiary populations	Number of departments	Types of beneficiary institutions	Funding objectives
	12						
Access to affordable housing	€1,318m	501	49,496 ² housing units	Single people, couples, families, single-parent families, students, seniors	65	Entreprises Sociales pour l'helotiat (social housing companies) Offices Publics de l'Habitat (public housing offices) Sociétés d'économie mixte (semi-public companies) Sociétés Coop HLM (cooperative social-housing companies)	Construction Renovation
Access to essential services	€277m	130	86 establishments	Elderly persons (60 years and over) dependent or not, patients requiring short-term, long-term, follow-up and rehabilitation care, persons with disabilities, shildten and teenagers	47	Hospitals for dependent seniors Centres de Lutte contre le Cancer (centres fighting against cancer) Institutions for people with disabilities Medico-social centres	Construction, rehabilitation and acquisition of property or equipment

Alongside other financial backers, La Banque Postale has helped to provide housing for 103,941 people, with an average ratio of 2.1 inhabitants per home.

LA BANQUE POSTALE FINANCES ALL CATEGORIES OF SOCIAL LANDLORDS

A partner of 8 out of 10 social landlords, La Banque Postale is able to offer them a comprehensive and adapted offer throughout France.

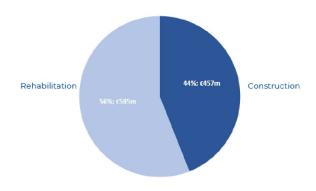
Number of projects⁸ and portfolio breakdown⁹ by social landlords category

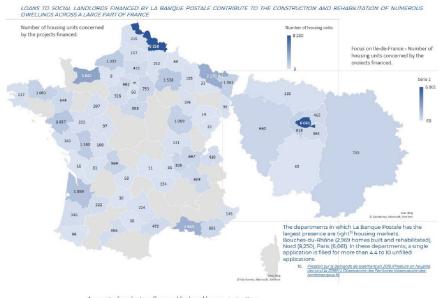


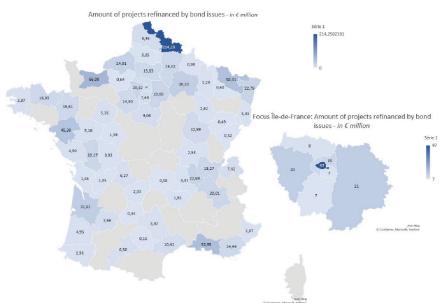
La Banque Postale

Alongside other financiers. La Banque Postale has contributed to the construction and renovation of 49,496 social housing units.









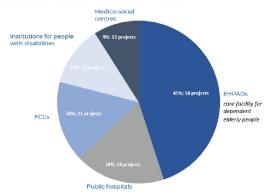
La Banque Postale

Report of the independent practitioner on the verification of a selection of information disclosed in the Social bond report 2023



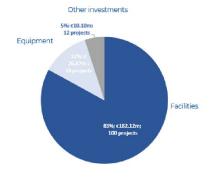
La Banque Postale began financing the healthcare sector in 2013, starting with public hospitals, and in 2015 became the leading bank lender to public hospitals.
In 2017, building on list experience, La Banque Postale extended its scope of intervention to the entire health and medico-social sector (care facilities for dependent elderly people (EHPADs), FCCs, institutions for people with disabilities, medico-social centres). The underlying portfolio described in this report includes only funding to public or private not-for-profit institutions.

Number of projects²⁶ and portfolio breakdown by type of institution

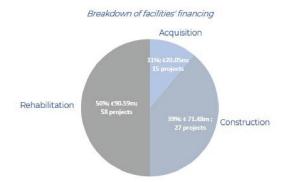


LA BANQUE POSTALE RESPONDS TO ALL THE INVESTMENT NEEDS OF HEALTHCARE INSTITUTIONS

Number of projects and portfolio breakdown by investment need



25 For the year 2022, and for the seve



La Banque Postale

Report of the independent practitioner on the verification of a selection of information disclosed in the Social bond report 2023

Ce document a été préparé par La Banque Postale dans le cadre exclusif du rapport annuel d'allocation et d'impact (**le Rapport**). Ce Rapport ne doit pas être copié, reproduit, ou cité par toute autre personne sans le consentement préalable écrit de La Banque Postale. La Banque Postale n'accepte aucune responsabilité, dans la mesure permise par la loi, pour toute perte consécutive à l'utilisation de ce document.

Ce Rapport a vocation à fournir une information générale et n'a pas pour objet d'être exhaustif. Ce document peut contenir ou incorporer par référence des informations publiques non vérifiées, approuvées ou endossées par La Banque Postale et, par conséquent, aucune représentation, garantie ou engagement, expresse ou implicite, n'est faite et aucune responsabilité n'est acceptée par La Banque Postale quant aux caractères exact, raisonnable ou complet de ces informations.

KPMG a émis un rapport de vérification d'une sélection d'informations contenues dans la version anglaise du Rapport.

Ce document peut contenir des déclarations concernant des événements futurs et des anticipations qui sont des projections. Les projections comportent une part de risques et d'incertitudes. En conséquence, les résultats réels peuvent substantiellement différer de ceux qui sont anticipés dans les déclarations. Aucune des projections, simulations ou estimations figurant dans ce document ne doit être considérée comme certaine ou garantie, de même qu'il ne peut être formulé aucune certitude ou garantie quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des hypothèses sur lesquelles ces projections, simulations ou estimations ont été faites.

Les informations contenues dans ce document sont fournies à la date du présent Rapport. La Banque Postale se réserve le droit de mettre à jour le Rapport à tout moment, à sa seule discrétion et sans préavis.

Ce document n'a pas pour objet de fournir un conseil juridique ou financier.

Il ne peut être considéré comme un prospectus, une sollicitation ou une offre de souscrire, acheter ou vendre des valeurs mobilières. Son contenu ne saurait constituer un engagement contractuel ou juridique et n'a fait l'objet d'aucune approbation par un quelconque régulateur.

La diffusion de ce document et des informations qu'il contient peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certains pays en vertu des règlementations nationales. Toute personne qui viendrait à examiner ce document devra prendre connaissance de ces restrictions et s'y conformer.

Des informations complémentaires relatives au Cadre d'émission d'obligations vertes, sociales et durables – Avril 2019 sont disponibles sur le site de l'émetteur (https://www.labanquepostale.com/content/dam/lbp/documents/investisseurs/dette/dette-verte/La_Banque_Postale_Green_Social_and_Sustainability_Bond_Cadre.pdf).





LA BANQUE POSTALE - S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance. Capital social 6 585 350 218 €. 115 rue de Sèvres 75275 Paris CEDEX 06. RCS Paris n°421 100 645. IDU REP Papiers FR231771_03JRYJ. ORIAS n° 07 023 424.